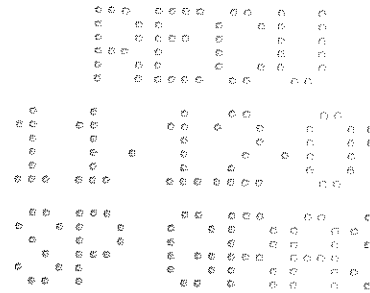


EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	11
Votants	11

L'an deux mille neuf ;

Le 7 décembre 2009 à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 2 décembre 2009

ADMISSION EN NON VALEURS Produits irrecouvrables BUDGET PRINCIPAL
---

**PRESENTS : Mesdames et Messieurs TORNATORE – PAILLOTET - DUJON – ESCRIOU – HEURA – FOURNY – FASOLA – LACROIX – AUDIBERT – BENABEN - KAIL**

**ABSENTS EXCUSES : Mme ROBERT – M. YACOUB – Mme BEUCHE – Mme DE LA ROCCA**

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

Le maire présente au conseil la demande d'admission en non-valeur des produits irrécouvrables présentée par Mme la trésorière, ci-annexée.

### Le conseil municipal

Après délibération admet en non-valeur les taxes et produits énumérés pour un montant de :  
**5 263.12 Euros**

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée  
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

LE MAIRE,  
**Emile TORNATORE**

Et ce par : - Voix pour : 10  
- Voix contre : 1  
- Abstention : 0

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 10/12/09, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 10/12/09. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication

MONTANT RESTANT A RECUPERER SUR EXERCICES												
Ordre	Désignation du redoyable	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Mois	Observations et Décisions du Conseil
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
5	MERLINO Grand		54,50 €									
1	GUIDEMOUL Pierre		71,22 €									
7	HERBAUX Jean-Paul		76,22 €									
6	AUDIBERT René		76,22 €									
0	AUDIBERT René		76,22 €									
1	AUDIBERT René		76,22 €									
5	CAVALLO		93,58 €									
4	91C Stéphane									13,29 €		
7	CHARLET Catherine		242,81 €									
1	CHARLET Catherine			79,27 €								
5	CHARLET Catherine			158,55 €								
3	AUDIBERT René			79,27 €								
1	HERBAUX Madeline			79,27 €								
5	AUDIBERT			79,27 €								
1	AUDIBERT			79,27 €								
1	GL SA			2 458,09 €								
1	IMBERT Gadi									1 315,95 €		
1	FISCHER J. Vincent										14,00 €	
1	MORELLI Yolande										1,78 €	

LE BROC

33/11/2009

Ordre	Désignation de l'opération	2553	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Motifs	Observations et Décisions du Conseil
8	OTTO Marie							1,76 €			SOLARITES STRUCTURESS - MONTANT < AU SEUL DES SOLARITES	
15	PERREZ Jean-Paul							11,12 €			PERREZ JEAN-PAUL - MONTANT < AU SEUL DES SOLARITES	
	TOTALX	0,90 €	766,99 €	3 012,99 €	0,00 €	0,00 €	1 315,95 €	14,66 €	0,00 €	27,29 €		5 137,88 €

